

Jeudi 31 mars 2015 à 20h30
Conseil Municipal

Présents : Stéphane SIMON, Yves KOSKAS, Emmanuel AVIAT, Sylvie BOMY, Danielle GOLDANIGA, Hélène DELONCA, Fabrice HARLAL.

Ordre du jour :

Pouvoirs: Françoise BASSOUA a donné son pouvoir à Emmanuel AVIAT.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal précédent.

Le compte-rendu du Conseil municipal en date du 03 mars 2016 ne fait l'objet d'aucune remarque. Monsieur le Maire propose au vote ce compte-rendu.

Vote: 8 POUR - unanimité

2. CCVH : changement des statuts

Monsieur le Maire explique que les statuts de la CCVH doivent être mis à jour afin de ne faire apparaître que les compétences qu'ils exercent. Il cite dans un premier temps celles non exercées à supprimer puis celles ajoutées.

Vote : 8 POUR - Unanimité

3. Mise à jour du schéma directeur de l'eau

Monsieur le Maire rappelle qu'a été faite une demande de devis auprès de plusieurs entreprises pour revoir le schéma directeur de l'eau. Cette étude permettra d'obtenir des financements des publics : le schéma devant dater de moins de 10 ans pour déposer le dossier de DUP.

Ci-dessous les 3 entreprises ayant répondu :

- Société SATEGE = 38 100 TTC
- Société MEDIAE = 29 910 TTC
- Société BEMEA = 27 180 TTC

L'Agence de l'Eau finance 50% des dépenses liées à ce schéma.

Ce schéma permettra d'obtenir plus facilement des subventions pour des travaux d'investissement.

***Pour rappel : la compétence « eau » (sauf assainissement) sera transférée à la CCVH (cf. Loi NOTRE).

Le devis retenu par le conseil municipal est celui de la société BEMEA pour un montant de 22650 HT.

Monsieur le Maire met au vote l'approbation du devis de la société BEMEA – montant 22 650 HT.

Vote : 8 POUR – Unanimité

Avant de passer au point suivant, Monsieur le Maire explique que ces travaux feront l'objet d'une demande de subventions auprès des collectivités et organismes concernés.

4. Approbation des comptes 2015 : Comptes de gestion Budget Général/CCAS/Eau.
Comptes administratifs Budget Général/CCAS/Eau.

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion pour l'exercice 2015.

Monsieur le 1er Adjoint met au vote les comptes administratifs comme suit:

A) Budget Général:

- Compte administratif Budget Général – Fonctionnement (dépenses)

Total des dépenses : 332 026, 36

Vote: 8 POUR – unanimité

- Compte administratif Budget Général Fonctionnement (recettes)

Total 374 582 ,84

Excédent de 42556 €

Monsieur le Maire explique que la commune ne pourra percevoir la TVA (investissements) qu'en 2016 pour un montant d'environ 9000 euros.

Une dépense non prévue a du être ajoutée au budget investissement pour un montant de 13000 euros pour un raccordement électrique.

Vote: 8 POUR – unanimité

- Compte administratif Budget Général Investissement (dépenses)

Total 43 937, 41

Vote: 8 POUR - unanimité

- Compte administratif Budget Général Investissement (recettes)

Total des recettes : 21 531, 29

Vote: 8 POUR – unanimité

Résultat de - 22 446

B) Budget EAU :

- Compte administratif Budget EAU - Fonctionnement (dépenses)

Total 103 768, 62

Vote: 8 POUR – unanimité

- Compte administratif Budget EAU – Fonctionnement (recettes)

Total : 97 595,55

Vote: 8 POUR - unanimité

- Compte administratif Budget EAU - Investissement (dépenses)

Total : 28 072,87

Vote: 8 POUR - unanimité

- Compte administratif Budget EAU – Investissement (recettes)

Total : 45 000

Vote: 8 POUR – unanimité

Fonctionnement Eau - Déficit s'explique par une somme de 10 000 (Créances impayées de 2002 à 2012) apurée à la demande un Trésor public.

Investissement excédent de 16 927

C) Budget CCAS :

Le budget CCAS en 2015 n'a pas été reconduit : une ligne a été ouverte dans le budget général de fonctionnement.

Il n'y a donc eu aucun mouvement.

5) Affectation des résultats 2015 :

42 556, 48 en 2015 qui s'ajoutent aux 15 065 euros de 2014.

Total de 57 621, 48 euros.

Affectation au budget investissement 31 561 euros (dont 300 euros du CCAS).

Vote : 8 POUR – unanimité

6) Taux d'imposition

Monsieur le Maire rappelle que la DGF baisse cette année et baissera aussi l'an prochain.

Rappel taux imposition 2015 taxe habitation 10.40

Taxe foncière 14.90

Foncier non bâti 67.40

Proposition pour 2016 taxe habitation 11.00

Taxe foncière 15.10

Foncier non bâti 67.40

Vote : TH 8 POUR unanimité

Vote TF – 8 POUR unanimité

Vote NB – 8 POUR Unanimité

Monsieur le Maire présente la proposition de budget pour 2016.

Il donne les explications suivantes et répond aux questions.

Pour ce qui concerne le budget général (Fonctionnement)

Total des Dépenses : 365800, 00 euros

Pour ce qui concerne le budget général (Recettes):

Total : 365800 euros

Pour ce qui concerne le Budget général (Investissement):

Total : 298 281 euros

Les travaux prévus pour l'année en cours sont les suivants:

- Clocher et autres bâtiments : 248 345 €
- Toiture troquet 16 000 €
- Hérault Energie 8 530 €

Pour ce qui concerne le Budget Général – Investissement (Recettes)

Pour 2016, il est proposé 298 281 euros.

Ce montant regroupe les subventions dont bénéficiera la commune en 2016.

Sont attendus : Conseil Général, CCHV, Fondation du patrimoine, Hérault énergie, Réserve Parlementaire et la Région.

Ces subventions conditionnent la réalisation de ces travaux.

Pour ce qui concerne le Budget EAU:

En dépenses de Fonctionnement, 107 248 euros proposés pour 2016.

En recettes de fonctionnement, il est proposé 107 248 euros pour 2016.

Pour la partie investissement du Budget EAU:

Pour 2016, sont proposés 171 927 euros.

Etude 45 000 et 116 000 rénovation sous voiries

Pour les recettes (Budget EAU):

Monsieur le Maire rappelle que les recettes se décomposent comme suit : amortissements 45000€ et excédent antérieur reporté 126 927 €

5. Affectation des résultats 2015.

Monsieur le Maire rappelle que seuls peuvent être affectés les résultats en fonctionnement dans l'investissement.

AFFECTATION POUR 2016 = 31561€

Vote: 9 POUR - unanimité

6. Vote des budgets 2016 : Général/CCAS/Eau.

Monsieur le Maire propose au vote les différents budgets pour l'année 2016 comme suit:

A) Budget général:

- Budget Général – Fonctionnement - Dépenses

365 800

Vote: 8 POUR - unanimité

- Budget général - Fonctionnement - Recettes

Vote: 8 POUR - unanimité

- Budget général - Investissement - Dépenses

298 281 euros

Vote: 8 POUR - Unanimité

- Budget général - Investissement - Recettes

Vote: 9 POUR - unanimité

B) Budget Eau:

- Budget EAU - Fonctionnement – Dépenses
107 248

Vote: 8 POUR - unanimité

- Budget EAU - Fonctionnement – Recettes

Vote: 8 POUR - unanimité

- Budget EAU - Investissement – Dépenses

171 927

Vote: 8 POUR - unanimité

- Budget EAU - Investissement – Recettes

Vote: 8 POUR – unanimité

7. Questions diverses :

- Ajustement du périmètre du Site Natura 2000 « Georges de l'Hérault » qui correspond au prochain périmètre Grand Site.

Vote : 8 POUR – Unanimité

- Projet Isolation phonique :

Présenté par Fabrice HARLAL – 2 projets ont été étudiés et présentés aux élus : pose de panneaux acoustiques du plafond jusqu'au bandeau de bois.

1^{er} projet : 6200 euros TTC

2^{ème} projet : 9838 euros TTC

Ces 2 devis comprennent le matériel et la pose par un professionnel (Société Cyril MONSEGU).

Il est abandonné l'idée de faire réaliser par les agents municipaux.

Un complet du devis sera demandé pour la peinture des panneaux.

Ce projet a été prévu au budget investissement 2016 et seront en partie financés par des subventions. Il sera réalisé durant les vacances scolaires d'avril.

- Pour info : une demande de devis : Aménagement de l'étage situé au-dessus de l'école pour une salle de sports.

Montant : 2 possibilités – Plafond plat : 7125 euros TTC – Plafond rampant : 9266 euros TTC.

- Démarrage de l'observatoire fiscal mutualisé – désignation des membres de la commission de gestion paritaire du service commun

Monsieur le Maire a reçu de la CCVH les documents détaillant l'occupation et permettre un suivi analytique du tissu fiscal territorial.

Il est souhaitable que plusieurs élus soient volontaires pour réaliser cette étude avec la CCVH.

- Jeu de boules : rappeler aux associations que le portail donnant accès au terrain reste ouvert. Monsieur le Maire fera un mail. Une affiche sera apposée sur le panneau devant le terrain.
- Hérault Energie : un transfert de compétences est prévu et devra faire l'objet d'un vote.
- Grand Site : un projet d'agrandissement est en projet
- Réunion : fin avril pour informer les puechabonnais sur le transfert de compétences de l'eau à la CCVH - DUP et les travaux obligatoires pour respecter la réglementation à venir.

Monsieur le Maire lève la séance à 22h58.